

ÉCOLE SAINT-DOMINIQUE



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT Procès verbal

HEURE : 18h30
JOUR : Le mercredi 15 octobre 2025
ENDROIT : Bibliothèque (chalet)

Présences :

Membre	Pré	Abs	Membre	Pré	Abs
Mme Maryline Bernard, prés.	x		M. Samuel Brissette	x	
Mme Catherine Payeur	x		Mme Josianne L.-Bouffard	x	
Mme Soulaf Slaoui	x		Mme Annie Gagné	x	
Mme Véronique Boivin	x		Mme Geneviève Caron	x	
Mme Maude Roussel	x		Mme Héléna Roy	x	
M. Jean-Denis Dubreuil	x		Mme Danielle Levasseur		x
Mme Rokhaya Sow		x	Mme Mélodie Murray	x	
Mme Angie Sue Roy, substitut		x	M. Sébastien Goulet		x
Mme Alice Daigle-Roy, sub.		x	Mme Clara Turcotte	x	
Mme Annie Bélanger, sub.		x	Mme Kathyopée Allen	x	

1.0 Ouverture de la séance

Ouverture de la séance à 18h36.

2.0 Légalité de l'assemblée

Il y a quorum.

3.0 Adoption de l'ordre du jour

Madame Bernard demande si l'on peut ajouter un point aux variés: Méritas.

Proposé par: madame Kathyopée Allen

Secondé par: madame Annie Gagné

Adopté à l'unanimité

4.0 Adoption du procès-verbal du 16 septembre 2025

Proposé par: monsieur Jean-Denis Dubreuil
Secondé par: madame Josianne Lavallée Bouffard
Adopté à l'unanimité

CE 2025-2026 #13

5.0 Suivis au compte rendu de la réunion 16 septembre 2025

Madame Turcotte mentionne que, puisque monsieur Goulet est absent, c'est madame Murray qui s'est proposée afin de faire le compte rendu de la rencontre.

Il y a une erreur à corriger dans le CE du 16 septembre. Au point 9.0, il faut mettre madame Catherine Payeur au lieu de madame Véronique Payeur, car ce n'est pas le bon prénom.

1- Cour d'école et dépôt de demande pour notre projet d'embellissement

Madame Turcotte mentionne qu'elle s'est renseignée le lendemain du premier CE afin d'avoir la date de dépôt. La date d'ouverture du dépôt serait au printemps prochain. L'école continue de bien bonifier la cour d'école, mais un certain montant doit être gardé afin de respecter la date de dépôt pour le projet d'embellissement.

Madame Payeur demande comment ça va sur la cour d'école, si les clôtures sont toujours problématiques. Madame Gagné explique que c'est toujours le cas, puisqu'un enfant s'est suspendu à l'une des clôtures et s'est cogné la tête ce qui a occasionné un retour à la maison avec possibilité de commotion. Madame Payeur demande si cette information est remontée au CSSDN. Madame Turcotte confirme que tous les incidents sont rapportés au Centre de services.

Madame Lavallée-Bouffard ajoute que le plan incliné laissant passer les véhicules d'urgence fait en sorte qu'il y a beaucoup de roches dans le sable. Monsieur Brissette ajoute à cela que la clôture est toujours présente, même si ça fait depuis trois ans que la problématique est mentionnée au conseil d'établissement. Il mentionne que c'est inacceptable d'avoir encore une clôture, que cela n'est pas sécuritaire pour nos élèves. Dans un autre ordre d'idée, monsieur Brissette ajoute que le traçage à l'extérieur et les nouveaux filets dans les buts sont très appréciés par les enfants.

Monsieur Dubreuil demande s'il peut y avoir des bénévoles afin d'aider sur la cour pour ramasser ou construire. Madame Turcotte mentionne qu'elle va se renseigner concernant les assurances et les devis.

2- Location des locaux et contrat

Madame Turcotte mentionne que monsieur Goulet et elle ont vérifié, le lendemain du premier CE, les contrats de location de locaux. Madame Bernard était présente lors de la première rencontre du parascolaire échecs. Il y a une belle amélioration lors des activités d'échecs. On continue avec le même modèle de contrat.

Proposé par: madame Josianne Lavallée-Bouffard
Secondé par: madame Soulaf Slaoui
Adopté à l'unanimité

6.0 Questions et messages du public

Aucun.

OBJETS DE CONSULTATION ET DE DÉCISION

7.0 Code de vie

Il n'y a pas de décision à prendre sur le code de vie. Madame Turcotte mentionne que les parents ont peut-être déjà vu le petit livret de code de vie dans le sac de leurs enfants. Madame Slaoui demande comment les modifications ont été acceptées par l'équipe école et les enfants. Les bretelles pour les 6e sur la cour apportent une belle visibilité pour les élèves.

Madame Turcotte mentionne que ce n'est pas la première fois que l'école a un code de vie, la différence c'est que tout le monde est au courant (les parents, les enfants et le personnel de l'école).

Madame Caron ajoute qu'il y a eu un beau retour de la part des enfants et que la demande de faire signer le code de vie aux parents a été respectée. Elle ajoute que c'est très bénéfique de le faire signer, puisque c'est plus concret pour les enfants, ceux-ci ont besoin de le sentir, de le toucher.

8.0 Rencontre en Teams du conseil d'établissement

Madame Turcotte montre à nouveau le calendrier des rencontres et demande si le conseil doit faire des rencontres en présentiel et/ou d'autres en Teams. Madame Bernard mentionne qu'il reste six rencontres. Madame Turcotte donne la parole aux membres du CÉ. Madame Allen dit qu'elle aimerait en Teams, puisqu'elle est très loin. Madame Slaoui ajoute que cela serait agréable pour l'hiver. Madame Caron ajoute qu'avec l'hiver, cela est très pratique, tout comme Madame Slaoui. Madame Bernard mentionne que la formule hybride peut également être offerte. Monsieur Dubreuil mentionne qu'il est agréable de voir les membres en présentiel. Madame Bernard propose que le 4 février se fasse en TEAMS.

Point de suivi : proposer à nouveau le 3 décembre, avec la nouvelle direction, puisque le 4 février serait sa première rencontre.

Proposé par : madame Soulaf Slaoui
Secondé par: monsieur Jean-Denis Dubreuil
Adopté à l'unanimité

9.0 Adoption de la programmation des activités éducatives art. 87

Madame Turcotte présente les activités proposées par Madame Dumas, en 5e année. Monsieur Brissette ajoute des informations sur ces activités: nouveauté Camp Kéno, 84% de taux de participation (4 et 5 juin - 193\$ par enfant). Il ajoute qu'il y aurait

deux campagnes de financement avant Noël (Normandin) avec coupons de sauce à spaghetti et Chocolato avant Pâques.

Proposé par: madame Kathyopée Allen
Secondé par: madame Geneviève Caron
Adopté à l'unanimité

CÉ 2025-2026 #16

Madame Turcotte mentionne qu'il y aurait une seule campagne de financement pour les sixièmes, afin d'éviter l'engorgement face au nombre de campagnes dans l'école. Un message sera envoyé à tous, avec des tartes au sucre Helsy.

Proposé par: madame Soulaf Slaoui
Secondé par: monsieur Jean-Denis Dubreuil
Adopté à l'unanimité

CÉ 2025-2026 #17

Madame Gagné présente les activités des deuxièmes années (Éducazoo, marionnettes, auteure, rallye). Madame Slaoui demande s'il y a d'autres alternatives concernant le transport scolaire, puisque les tarifs ont été augmentés. Ce n'est malheureusement pas possible.

Proposé par: madame Véronique Boivin
Secondé par: madame Maude Roussel
Adopté à l'unanimité

CÉ 2025-2026 #18

Madame Turcotte présente les activités des sixièmes années (Peps, Pique-nique, salon du livres, croisière disco, souper poutine...) Les deux dernières sorties sont payées par les parents (disco et souper poutine).

Madame Bernard demande ce qui se passe si un parent ne peut pas payer. Madame Turcotte mentionne que l'année dernière, l'école a déboursé pour les enfants qui ne pouvaient pas payer.

Proposé par: madame Geneviève Caron
Secondé par: madame Annie Gagné
Adopté à l'unanimité

CÉ 2025-2026 #19

Madame Caron mentionne qu'il y a des nouvelles activités à approuver pour les maternelles. Elle explique les nouvelles activités (biscuit et cassonade, zoom nature, Anglicane...) et mentionne que les autres avaient été approuvées au premier C.E.

Proposé par: madame Véronique Boivin
Secondé par: madame Josianne Lavallé-Bouffard
Adopté à l'unanimité

CÉ 2025-2026 #20

10.0 Adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement art. 67

Madame Turcotte mentionne que les documents ont été envoyés par courriel. Elle ajoute que le document a été mis à jour par madame Valérie Fortin, la directrice de l'an dernier, et que toutes les règles de régie sont disponibles pour consultation. Elle explique que pour un nouveau membre, l'outil est important pour comprendre les règles du CÉ.

Proposé par: monsieur Jean-Denis Dubreuil

Secondé par: madame Catherine Payeur

Adopté à l'unanimité

CÉ 2025-2026 #21

OBJETS D'INFORMATION:

11.0 Campagne de financement 25-26

Madame Turcotte mentionne que les tâches éducatives sont terminées, donc les campagnes vont commencer sous peu, tout en étant soucieux pour les familles. Elle mentionne un beau succès avec la maison Lavande et le vide grenier de l'année dernière. L'école se penche sur une ou deux campagnes de financement pour l'année scolaire. Les détails viendront dès que possible et seront approuvés au CÉ avant toute chose.

Madame Roussel mentionne qu'elle a approché Pure, produits nettoyants : 40% de profit, livré directement à l'école et au nom de l'élève. Madame Bernard ajoute que Jeff Le Boulanger pourrait être approché. Madame Boivin mentionne que les commentaires qu'elle a reçus sur le chocolat sont: qu'ils sont trop dispendieux. Monsieur Brissette mentionne qu'il y avait une politique sur le chocolat qui sera à vérifier. Madame Bernard ajoute qu'il y aurait un marathon. Madame Turcotte explique que le comité était indécis sur ce point, mais qu'il est gratuit, donc intéressant.

12.0 Absence de monsieur Sébastien Goulet

Madame Turcotte mentionne que monsieur Goulet est en congé parental pour le prochain mois avec son dernier enfant. Madame Turcotte ajoute qu'une ancienne directrice, madame Kathleen Côté, le remplace. Celle-ci sera présente pour aider madame Turcotte et l'équipe jusqu'au retour de monsieur Goulet.

13.0 Convocation plan d'intervention

Madame Turcotte explique qu'il y a 25% de plan d'intervention ouvert dans l'école, qui touche beaucoup de membres du personnel. Cela demande beaucoup de temps et d'organisation pour relancer les parents. C'est difficile de trouver un moment avec tous les membres du personnel impliqués. Madame Turcotte explique donc le nouveau fonctionnement: un avis de convocation envoyé directement aux parents, comme un rendez-vous chez le médecin. Lettre rédigée aux parents, qui se trouvera dans le prochain trouve-tout pour explication aux parents. Madame Slaoui demande si cela peut être en Teams. Madame Turcotte explique que c'est utilisé de plus en plus, mais un rappel sera fait afin d'aider à cette convocation.

14.0 Clic-École

Madame Turcotte mentionne que c'est déployé doucement, que l'application peut être téléchargée facilement, afin de faire la migration entre Mosaik vers Clic-École. D'autres informations suivront. Madame Payeur demande si on peut discuter du HopHop. Madame Murray explique donc la situation concernant l'application HopHop et du message reçu sur la possibilité de retour de l'application pour le 20 octobre.

15.0 Première communication

Madame Turcotte mentionne que la première communication a été envoyée le 15 octobre, avec certains commentaires pour les parents.

16.0 Processus pour porter plainte en cas d'insatisfaction

Madame Turcotte explique que pour porter plainte, il y a un processus très clair à suivre. Si un parent aborde un membre du CÉ, il doit être référé au Processus pour porter plainte via le site internet.

Marche à suivre:

1e étape: plainte envoyée directement à la direction d'école ou à la personne concernée (ex: prof) 2e étape: responsable du traitement des plaintes au CSSDN. 3e étape: protecteur régional de l'élève (étape finale) avec des enquêtes. Processus de longue haleine, avec un nombre de jours à respecter étape par étape (15 jours). Les plaintes doivent suivre le processus afin de s'exprimer ouvertement sur la situation d'insatisfaction.

Le rôle des membres du CÉ est d'encourager les parents à suivre le processus ou de s'y référer au besoin. Madame Bernard explique que si l'école n'a pas rempli le devoir de la 1er étape, les parents peuvent suivre le processus afin d'avoir réponses à leurs questions. Madame Turcotte explique qu'il y a des démarches légales à suivre et que les personnes répondent au mieux à leurs fonctions. Madame Turcotte ajoute que si la situation est à caractère sexuel, on peut aller directement à la troisième étape.

PAROLES:

17.0 Parole aux enseignants

Madame Caron mentionne que l'hiver arrive sous peu, que c'est une bataille concernant les vêtements, l'habillement et la perte d'objets. Le bulletin approche sous peu et la première étape se termine déjà. Madame Gagné explique qu'un policier est venu concernant la circulation. Il y aura un rallye d'halloween dans les rues de Lévis et un concours de citrouille à venir dans les couloirs des deuxièmes années.

Madame Lavallée-Bouffard explique que les classes iront bientôt à l'Anglicane et que les évaluations sont commencées, avec un certain stress. Les sorties sont commencées pour «Nager pour survivre». Les maquettes en univers social vont bientôt débiter. Le Cross-Country a été un succès, avec beaucoup d'encouragement des parents, un super taux de participation des enfants et des parents.

**** Point important:** madame Slaoui mentionne que pour la course Cross-Country, les parents devraient recevoir la carte du lieu puisque certains parents se sont rendus à St-Romuald à la place de Lévis. Donner le nom de la rue officielle serait facilitant.

Monsieur Brissette explique, à son tour, que les élèves de cinquième année sont sortis aux plaines d'Abraham la semaine dernière. Le 19 novembre, une autre sortie gratuite pour les 5e est prévue. L'autobus est subventionné. Les parents ont reçu les consignes pour Halloween. Les sixièmes sont de sortie vendredi au Bunker des sciences. Cette semaine, les enfants de sixièmes ont eu une activité de vélos.

18.0 Parole de la représentante des professionnelles

Madame Allen explique que madame Danielle Levasseur, l'orthophoniste, est en arrêt pour un temps indéterminé. Une nouvelle personne sera présente jusqu'à son retour, il s'agit de madame Annie Bélanger. La conscience phono est commencée pour les maternelles.

19.0 Parole du représentant du soutien

Madame Roy explique que le rythme de croisière est bien entamé. Tout va bien et on se soutient. Les changements au Pausé sont très positifs.

20.0 Parole de la représentante du SDG

Madame Murray explique qu'avec l'arrêt du HopHop, le service de garde a dû revoir leur organisation, comme il y a dix ans. Elle mentionne que tout va bien, la routine est prise et que de nouveaux membres du personnel se sont intégrés à l'équipe.

21.0 Parole de la direction

Madame Turcotte explique que la première étape est bien entamée. Elle est heureuse pour le début d'année et le beau travail d'équipe. Elle ajoute de bons coups pour ce début d'année: course, moment d'envergure pour le début d'année et beaux commentaires des parents.

22.0 Parole à la présidente

Madame Bernard explique qu'elle a vu un site Web intéressant pour les enfants: la magie des Maths, fait par l'Université Laval. Activités ludiques. Un site web qui contient beaucoup de jeux d'évasion, jeux de logique, énigmes, etc. C'est pour le primaire et le secondaire. Madame Payeur ajoute que c'est une belle plateforme pour les enfants.

23.0 Varia

Méritas : Madame Bernard demande s'il y a une nouvelle façon de faire afin que ce ne soit pas toujours les mêmes enfants qui les reçoivent. Est-ce qu'il faut faire évoluer la formule différemment?

Madame Turcotte mentionne que les comités viennent de commencer, ou commenceront bientôt, et qu'elle aura le souci de reprendre les notes de l'année dernière et les notes de ce soir afin de partager l'information au comité concerné.

Madame Slaoui demande à ce que cela soit expliqué plus clairement aux enfants.
Madame Caron ajoute qu'il faudrait que cela soit annoncé au début de l'étape afin que les enfants puissent être prévenus. Elle ajoute que les enfants devraient peut-être en nommer par eux-mêmes.

Madame Roussel propose que les parents soient informés qu'il y a des méritas, surtout pour les plus jeunes. Le nommer d'avance, comme les gestes-gentils-gratuits avec des exemples concrets.

Madame Turcotte mentionne que le comité ne s'est pas encore consulté et qu'il est peut-être trop tard pour la première étape. Elle ajoute que les méritas peuvent être totalement formulés différemment, avec beaucoup d'options. Madame Caron ajoute qu'ils devraient être fait différemment au préscolaire, puisqu'il y a beaucoup d'injustices ou de tristesses auprès des enfants.

***** Note: remettre ce point au prochain CÉ afin de confirmer le déroulement.**

Madame Roussel demande si l'école ne peut pas faire des photocopies au lieu d'utiliser Coopsco. Madame Turcotte mentionne que l'entente avec Coopsco est à revoir et sera discuté à une prochaine réunion.

24.0 Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20h34.

Proposé par: madame Annie Gagné
Secondé par: madame Maude Roussel
Adopté à l'unanimité

CÉ 2025-2026 #22

Marylin Bernard,
Présidente

Clara Turcotte,
Directrice